



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Éthiopie et Érythrée

Question écrite n° 78596

### Texte de la question

L'Érythrée veut interdire le survol de son territoire par l'ONU. En effet, cet État a dernièrement fait savoir aux Nations unies qu'elles ne pourront plus survoler son territoire par hélicoptère pour approvisionner des casques bleus déployés après le conflit frontalier qui a opposé ce pays à l'Éthiopie. En réponse, le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni à la hâte, a déclaré que l'Érythrée devait « immédiatement revenir sur sa décision » en raison des dangers auxquels elle expose les soldats de l'ONU. Les hélicoptères sont indispensables pour atteindre les 3 000 casques bleus déployés dans le cadre de la mission de l'ONU en Éthiopie et en Érythrée. Ils servent en outre à effectuer des missions de reconnaissance aérienne et des évacuations médicales. L'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Bolton, a estimé que le Conseil de sécurité devait trouver un moyen de faire appliquer ses décisions sans que ses casques bleus aient à rester trop longtemps sur place. Dans ce cas précis, a-t-il argué, les deux pays doivent accepter le tracé d'une frontière par l'ONU. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement au sujet de la décision d'interdiction de survol de son territoire prise par l'Érythrée, qui risque de mettre en danger les casques bleus déployés sur place, ainsi que sur le dossier de la détermination des frontières entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78596

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2005, page 10681